



BULLETIN

COMMUNAL

TAILLE DE HAIES

VIGILANCE FRELONS

ÉLECTIONS 2026



GRAND BESANÇON MÉTROPOLE

EAU DU ROBINET, COMPOSTAGE,
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

WWW.MONTFERRAND-LE-CHATEAU.FR



3	ÉDITO
4	AGENDA / ÉTAT CIVIL / PROCHAIN BULLETIN
5-6	HOMMAGE
7-8	TRAVAUX
9-11	ENVIRONNEMENT
12-14	GBM
15	ENVIRONNEMENT
16	INFORMATIONS COMMUNALES
17-18	CULTURE
19-21	ASSOCIATIONS
22	EXPRESSION DES ÉLUS
23	CONSEILS MUNICIPAUX

MAIRIE

45, rue de Besançon - 25320 Montferrand-le-Château
Téléphone : 03 81 56 52 09
Courriel : secretariat@montferrand-le-chateau.fr
Site internet : www.montferrand-le-chateau.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, Jeudi de 14h à 17h30, Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, Vendredi de 14h à 17h, et uniquement le 1^{er} Samedi du mois de 9h30 à 11h30.

Permanences téléphoniques :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, et uniquement le 1^{er} Samedi du mois de 9h30 à 11h30.

Permanences de l'équipe municipale :

Le Maire vous reçoit uniquement sur rendez-vous, en mairie. Les adjoints et les conseillers vous reçoivent sur rendez-vous. Toute l'équipe municipale est à votre disposition : n'hésitez pas à lui faire part de vos remarques, propositions, etc.

Numéro d'astreinte pour le maire et ses adjoints

UNIQUEMENT LE WEEK END : 06 78 14 17 09

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

1, place des Anciens Combattants
25320 Montferrand-le-Château
Téléphone : 03 81 56 69 73
Courriel : fhenry@montferrand-le-chateau.fr

Portail Internet (catalogue en ligne) :

<https://bibliotheque.montferrand-le-chateau.fr>

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et Mardi	16h-18h
Mercredi	10h-12h et 16h-18h
Vendredi	16h30-18h30
Samedi	10h-12h

CABINET INFIRMIER

8, rue Pasteur (derrière la
pharmacie)
25320 Montferrand-le-Château
Téléphone : 03 81 56 57 55

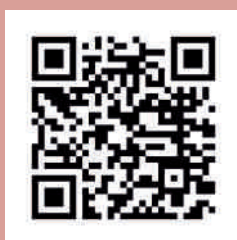
L'équipe infirmière de Montferrand-le-Château assure des soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.

ÉCO-CENTRE DE THORAISE (déchetterie)

Lieu-dit " Le Chânet " - 25320 Thoraise / Téléphone : 03 81 21 15 60

Horaires d'accès : Du Mardi au Vendredi : 8h30 - 12h20 / 13h30 - 16h50

Samedi : du 1^{er} novembre au 28 ou 29 février : 8h30 - 12h20 / 1h30 - 16h50 ; du 1^{er} mars au 31 octobre : 8h30 - 12h20 / 13h30 - 17h50



*Flashez le QR-Code
pour accéder aux
informations du
site Internet de la
mairie
www.montferrand-le-chateau.fr*

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Michel Gaillot

COMITÉ DE RÉDACTION
Lucie Bernard, Séverine Equoy Hutin,
Laurence Grosjean, Régis Giancarlo

RÉALISATION
Fabien Henry

IMPRESSION :
Bossanne imprimeur

 **IMPRIM'VERT®**
Imprimé sur papier recyclé

ÉDITO

Dans le cadre de la période préélectorale précédant les élections municipales de 2026, et conformément aux règles applicables durant les six mois qui précèdent le scrutin, la rubrique « Mot de l'équipe » est temporairement suspendue dans ce bulletin communal.

Nous vous rappelons que les prochaines élections municipales se tiendront les **dimanches 15 et 22 mars 2026**.

En raison de travaux de réfection à l'école maternelle – Espace Chenassard, le bureau de vote sera exceptionnellement transféré à **l'ancienne école de la Gare**.



STEPH SERVICES.
ENTREPRISE DE MULTI-SERVICES
ET HOMME TOUTES MAINS
DEVIS GRATUIT - 50% CRÉDIT D'IMPÔT



Tel: 06 08 03 41 73
Email: cornu.stephan10@gmail.com
Adresse: 4 rue du pont des Margots,
25320 Montferrand-le-Château



Bruno Simon
06 18 01 83 53
eurl.ssb@gmail.com

SIMON BOIS
STRUCTURE

Menuiserie - Charpente - Couverture - Zinguerie
- Terrasses - Bardages - Carports - Auvents -
Gardes-Corps - Bois - PVC - Aluminium

6 b rue du pré aux loups - 25320 Montferrand-le-Château



Thomas KAVAN
Electricité générale

Installation
Dépannage

ATK

📞 06.17.68.44.95
✉️ ATK.25720@gmail.com



VIANDES FRANÇAISES
CUISINE 100% MAISON
CIRCUITS COURTS
PASSION

Nommé
Maître Restaurateur

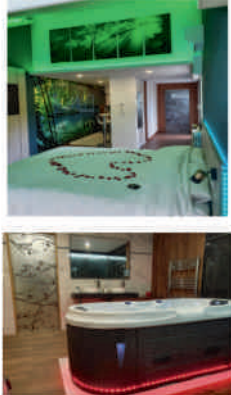
03 81 88 12 39
www.restaurant-callahan.fr

Écoutez vos papilles !
21 RUE JOACHIM DU BELLAY, BESANCON

AGENDA

- 14 MARS** LOTO ANNUEL DU
COMITÉ DES FÊTES
OUVERTURE DES PORTES À 19H
DÉBUT DES JEUX À 20H
SALLE DES FÊTES
- 21 & 22 MARS** BOURSE PUÉRICULTURE DE L'APE
- 4 AVRIL** FESTIVAL MONTF'ROCK
- 19 AVRIL** VIDE-DRESSING DE L'APE
- 25 AVRIL** EXPOSITION DE PEINTURE DU
COMITÉ DES FÊTES EN
PARTENARIAT AVEC
LA MUNICIPALITÉ
10H-18H
SALLE DES FÊTES
- 3 JUILLET** MARCHÉ DES 4 VILLAGES
À MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU
- 18 AOÛT** MARDIS DES RIVES
À MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU
- 28 AOÛT** CINÉMA PLEIN AIR
- 11 NOVEMBRE** COMMÉMORATION DE L'UNC
POT À LA MAIRIE
- 4 DÉCEMBRE** MARCHÉ DES 4 VILLAGES
À MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

GÎTE de LUXE climatisé avec SPA
50 rue de Besançon
25320 Montferrand Le Château



Les Clifs du Paradis
LOCATION JOURNALIÈRE 170 euros
Tel 06 56 70 34 85
Site : <https://lesclifsduparadis.fr>

PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL : SEPTEMBRE 2026

**VOS ARTICLES DOIVENT NOUS
PARVENIR AVANT LE 5 JUILLET 2026
DERNIER DÉLAI (PASSÉE CETTE
DATE, ILS SERONT PUBLIÉS DANS
LE BULLETIN SUIVANT).**

Merci de nous fournir vos articles **sous forme numérisée et modifiable (Word, OpenOffice)**, avec les **FICHIERS IMAGES À PART (jpg, png)**.

Mentionnez impérativement l'événement, la date, l'heure, le lieu et le descriptif.

Adresse électronique pour l'envoi de vos articles :
fhenry@montferrand-le-chateau.fr

Avec votre accord, le comité de rédaction se réserve le droit de modifier vos articles.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

JAMET Adensio 06/08/2025

GARRET Jacques Jean-Luc Michel 14/08/2025

MATEU Jasna 15/08/2025

BELLATA MAITRE Lyam Farid Philippe 26/09/2025

DÉCÈS

CURTY Marie Madeleine Albertine 28/07/2025

SIMON Gérard Albert Vincent 09/08/2025

CLÉMENT Raymonde Julie Joséphine 21/09/2025

TRIMAILLE née MAUVILLY Christiane Andrée 10/10/2025

BOLE-RICHARD née REGAZZONI Gina Angèle 14/12/2025

HOMMAGE À FABRICE, VOTRE AGENT COMMUNAL DISPARU BRUTALEMENT

C'EST AVEC BEAUCOUP DE TRISTESSE QUE NOUS AVONS APPRIS LE DÉCÈS DE FABRICE BAULARD, ENFANT DU VILLAGE ET AGENT COMMUNAL DEPUIS 13 ANS, SURVENU LE 18 JANVIER 2026.

À seulement 43 ans, il laisse derrière lui un vide au sein de notre commune et dans le cœur de tous ceux qui ont eu le plaisir de travailler à ses côtés.



Depuis plus de 10 ans, Fabrice s'investissait pour rendre Montferrand agréable à vivre. Toujours prêt à rendre service, il répondait présent dès qu'on avait besoin de lui. Derrière un caractère parfois un peu bougon qui faisait aussi son charme, se cachait surtout un grand cœur attentif aux autres et un profond attachement à ses collègues et à la commune.

Fabrice faisait partie de ces personnes discrètes et réservées. Au fil des années, ceux qui l'ont côtoyé ont vu Fabrice tisser des liens forts avec toute l'équipe communale et au-delà. Il aimait leurs moments de convivialité simples : partager un petit café, improviser un repas, échanger et rire ensemble. Il savait et aimait aussi faire plaisir avec de petites attentions : quelques douceurs à partager, des objets en bois fabriqués de ses mains...

Il s'était aussi particulièrement investi dans la réalisation du nouvel atelier municipal, rue de Voide. Il en était fier et en parlait autour de lui avec enthousiasme. Il imaginait déjà de futurs moments conviviaux entre collègues cet été. Mais la vie en a décidé autrement.

Dans le village, nombreux sont ceux qui se souviendront de sa main levée pour saluer du haut de son tracteur, des échanges amicaux dans la rue et de sa présence sur le terrain : déneiger les routes, tondre, installer les décorations de Noël, tailler les haies, monter les stands pour les animations du village, interrompre une tâche en cours pour rendre service à un habitant, à l'école, à la crèche...

Aujourd'hui, la commune perd un agent précieux, un collègue et un ami mais surtout un être dévoué. Son souvenir restera ancré dans les projets auxquels il a participé, dans les lieux qu'il a contribué à entretenir et dans les moments partagés avec celles et ceux qui l'ont connu.



Au nom de la municipalité et de l'ensemble des agents communaux, c'est le cœur lourd que nous adressons à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui l'aimaient nos pensées les plus sincères et notre soutien dans cette épreuve.



AVANCEMENT DU PROJET " SALLE CHENASSARD "

LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE ÉCOLE MATERNELLE EN « ESPACE CHENASSARD » POURSUIT SON AVANCEMENT

Au cours de l'année 2025, les agents municipaux ont réalisé les opérations de préparation du chantier, comprenant le démontage d'une grande partie des aménagements de l'ancien bâtiment ainsi que le vidage des espaces de stockage.

Les matériaux récupérés à cette occasion ont été réutilisés afin de permettre la création d'un nouveau local, situé dans le bâtiment municipal de la rue de Voide, destiné aux besoins du service technique municipal.

Lors du conseil municipal du 16 décembre, le conseil municipal a voté le choix des entreprises chargées de la réalisation des travaux, permettant le démarrage des travaux dans les prochaines semaines.

Le projet prévoit l'aménagement, au sein du bâtiment, d'un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE), de la mairie, la réfection de la salle communale, des salles destinées aux associations, ainsi qu'un espace dédié aux jeunes, correspondant à l'actuel Mouv'Ados.

Gaël à votre domicile

PETERSEN Gaël
Accompagnement à domicile

3 rue du Pont des Margots
25320 Montferrand le Château
06 21 15 21 16
gaelavotredomicile@gmail.com
SIRET : 905173605 00015

RM Peinture

NEUF & RENOVATION

Peinture interieur, papier-peint, produit déco, revêtements de sol

06 31 02 51 14 rmpeinture25@gmail.com

Florent MATHIEU
Conseiller indépendant en immobilier

06 85 34 94 05
florent.mathieu@safti.fr

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI
N° 898 921 002 - RSAC de BESANCON

www.safti.fr

JCRACING

VÉHICULES

NEUFS & OCCASIONS

09 54 02 55 01
06 77 57 45 60

1, Imp des Chormottes Z.A. - 25410 Velesmes-Essarts
www.jcracing.fr Mail : jcracing@laposte.net

LOTISSEMENT « LES GRANDES PIÈCES », LA COMMERCIALISATION CONTINUE

LE LOTISSEMENT COMMUNAL « LES GRANDES PIÈCES » CONTINUE DE PROGRESSER

Après l'achèvement des travaux de voirie et de viabilisation, les premières constructions sont désormais sorties de terre, marquant l'entrée du lotissement dans sa phase d'occupation.

La commercialisation des terrains, assurée par la commune, se poursuit. À ce jour, 21 parcelles ont été vendues ou font l'objet d'un compromis de vente, tandis que 19 parcelles restent disponibles. Ces données correspondent à la situation actuelle et sont susceptibles d'évoluer dans les prochains mois.

À ce stade, aucun projet n'a encore été retenu pour la grande parcelle située le long de la rue de Besançon, destinée à accueillir des logements collectifs.

À l'issue des constructions, une seconde phase de travaux sera engagée, comprenant la réalisation de la voirie définitive ainsi que l'aménagement d'une aire de jeux.



Création
Rprojet-bat
Un seul interlocuteur
pour tous vos travaux
intérieurs et extérieurs.

Rodolphe Boucon
06.30.99.95.17
rprojetbat@gmail.com



Frédéric LACAILLE
Artisan Plaquiste / Peintre

- pose de plaques de plâtre
- peinture / décoration / revêtements sols-murs / ravalement / isolation int.

6 E rue de Grandfontaine
25320 MONTFERRAND-LE-CHATEAU

03 81 56 62 96 / 06 86 99 23 31

FRELON ASIATIQUE À PATTES JAUNES : LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE PIÉGEAGE DE PRINTEMPS

Référence : plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes porté par GDS France et FREDON France

Le frelon asiatique est désormais bien présent sur notre territoire. Prédateur redoutable des abeilles et insectes pollinisateurs, il représente également un risque pour la sécurité des habitants lorsqu'il s'installe à proximité des habitations.

La période la plus efficace pour agir est **au printemps**, lorsque les fondatrices sortent d'hibernation pour créer de nouveaux nids.

L'objectif du piégeage de printemps est de faire baisser la pression de prédation sur les ruchers, en limitant l'implantation des nids à proximité.

QUAND COMMENCER LE PIÉGEAGE ?

Le piégeage doit débuter **dès que les températures dépassent régulièrement 15°C (minimum 12°C)**, généralement de février à fin mai.

Pourquoi cette période ?

Au printemps, chaque reine capturée = **un nid évité pendant l'été**.

Un seul nid peut produire plusieurs milliers d'individus.



OÙ INSTALLER LES PIÈGES ?

Dans les zones peu infestées :

- Cible : les ruchers où l'on a observé de la prédation ou la présence de nids.
- Mise en œuvre d'une surveillance minimale dans ces ruchers ou à proximité : 1 piège dans le rucher et 1 piège près des fleurs attractives (Camélia par exemple).

7 RÈGLES POUR INSTALLER ET GÉRER MON PIÈGE

1. Au soleil, avec des pièges nasses, équipés de cônes d'entrée, avec une séparation entre l'appât et la partie de captures (pièges référencés dans le cadre du plan national) ;
2. À côté d'une source de nourriture (fleurs printanières, arbres et arbustes mellifères en fleur...) ou d'une source d'eau, à proximité des anciens nids ou des ruchers impactés. Ne pas hésiter à déplacer le piège en fonction de la floraison ;
3. Entre 1,20 m à 1,50 m du sol environ (pour protéger les enfants et pouvoir surveiller le piège) ;
4. Orientation de la grille latérale Sud / Sud-Est ;
5. Légère inclinaison vers l'avant pour l'évacuation de l'eau ;
6. Placement de l'appât à l'intérieur du piège et renouvellement tous les 8-10 jours ;
7. Si vous devez vider le piège : le placer de préférence 1 heure au congélateur ou noyer le piège dans l'eau (remettre quelques frelons intacts dans le piège).

APPÂTS SUCRES À PRIVILÉGIER AU PRINTEMPS

- Cocktail sucré = 1/3 bière + 1/3 de vin rouge + 1/3 sirop de fruits rouges (ou sirop de nourrissage) et ajouter du jus de fonte de cires
- 2l eau + 1 kg sucre + 30g de levure de boulanger (fermentation pendant 3 jours), puis 0,5l de vin rouge)
- jus de pomme

Ne pas vider complètement le piège et laisser des frelons vivants dedans (phéromones)

COMBIEN DE PIÈGES INSTALLER ?

Recommandations courantes :

- 1 piège par jardin
- 2 à 3 pièges pour un grand terrain ou verger
- espacer les pièges d'environ **10 à 20 m**

Inutile d'en installer trop : un piégeage raisonné est plus efficace et limite les captures d'autres insectes.



QUEL PIÈGE UTILISER ?

Les pièges doivent être les plus sélectifs possibles. Dans le cadre du plan national frelon (PNF), les pièges utilisés doivent être des pièges référencés, qui sont des pièges à sélection physique de type nasses, équipés de cônes d'entrée, avec une séparation entre l'appât et la partie de captures afin de retenir les fondatrices et ouvrières en laissant échapper un maximum d'espèces non-cibles.

Il s'agit à ce jour des pièges de printemps suivants :

- Le piège japonais
- Le piège coréen à ailes
- Le piège nasse à grilles Néoppi jaunes

ATTENTION : Les pièges de type « bouteille » ou « cloche » ou « bocaux » sont interdits dans le cadre du plan frelon : leur sélectivité est très mauvaise même avec des adaptations, et leur impact sur le reste de l'entomofaune est trop important.



UNE ACTION UTILE POUR TOUS

Le piégeage de printemps :

- protège les pollinisateurs et la biodiversité
- limite les nids à proximité des habitations
- réduit les interventions estivales coûteuses

SÉCURITÉ SUR LES TROTTOIRS ET ROUTES : ENTRETENIR LES HAIES ET LES ARBRES

Garantir des trottoirs praticables et des routes sûres est l'affaire de tous. Les haies et arbres privés situés en bordure de la voie publique doivent être régulièrement entretenus afin de permettre la circulation en toute sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes.

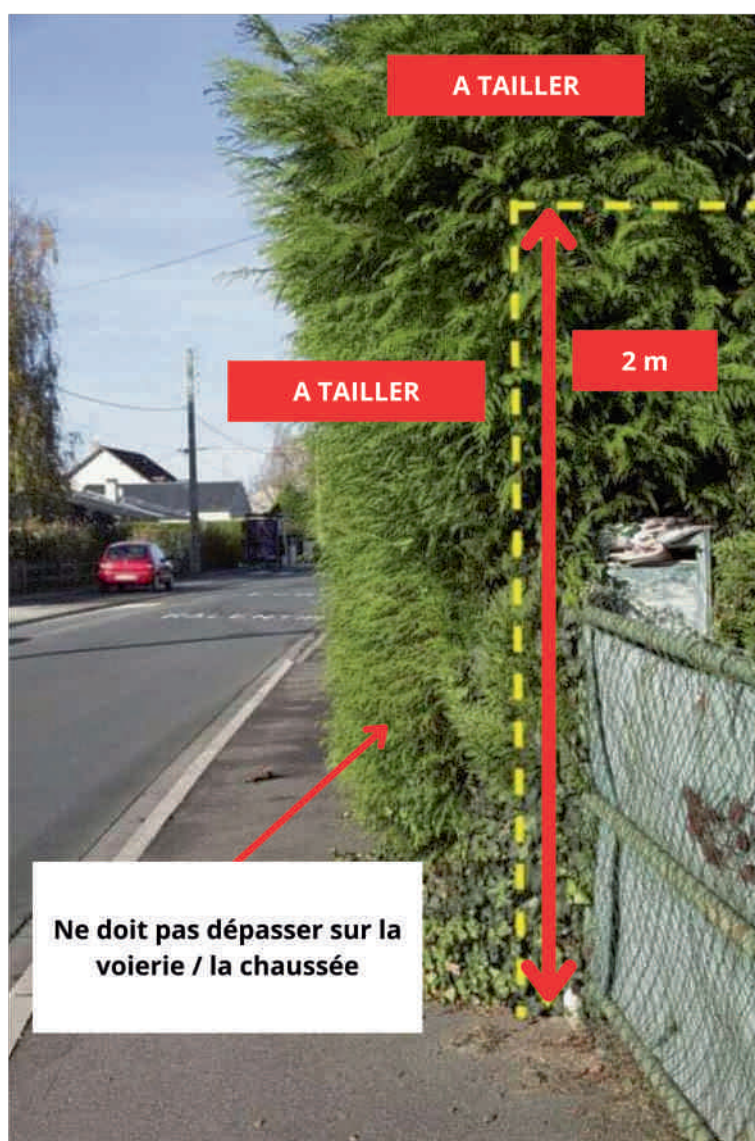
LES RÈGLES ESSENTIELLES À RESPECTER

- Au-dessus du trottoir : Les branches doivent être élaguées à **au moins 2 mètres** de hauteur afin de laisser un passage libre.
- En largeur :
 - o Les haies, arbustes et branches **ne doivent jamais dépasser la limite de propriété.**
 - o Rien ne doit empiéter sur le trottoir, la piste cyclable ou la chaussée.
- Visibilité et équipements :
 - o Les végétaux ne doivent pas masquer : panneaux de signalisation, feux tricolores, éclairage public, sorties de garage ou intersection.

Un geste simple pour la sécurité de tous

Tailler régulièrement ses haies et élaguer ses arbres, c'est :

- Protéger les piétons
- Améliorer la visibilité routière
- Garantir l'accessibilité pour tous



TAILLE DES HAIES, ATTENTION AUX DATES !

À partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande **de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.**

GRAND BESANÇON MÉTROPOLE : LE PROJET DE PLUI ARRÊTÉ



© Article et photo : Mission PLUi

LE 11 DÉCEMBRE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE GRAND BESANÇON MÉTROPOLE A ARRÊTÉ LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi), UNE ÉTAPE CLÉ DANS L'ÉLABORATION DE CE DOCUMENT STRATÉGIQUE POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE.

Réuni le 11 décembre 2025, le Conseil communautaire de Grand Besançon Métropole a officiellement **arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**. Cet arrêt marque l'aboutissement de la phase d'élaboration et de concertation menée depuis plusieurs années à l'échelle intercommunale.

Le projet de PLUi entre désormais dans **une nouvelle phase de la procédure réglementaire**. Il est actuellement transmis pour avis aux conseils municipaux des communes membres, ainsi qu'aux personnes publiques associées (État, institutions, partenaires, etc.).

Dès à présent, l'ensemble des habitants et acteurs du territoire peuvent également **consulter le dossier du PLUi arrêté**. Le dossier complet est accessible en ligne, ainsi que la cartographie interactive, permettant notamment de visualiser le zonage du territoire.

- Dossier du PLUi arrêté
- Zonage du PLUi

Une **enquête publique** sera organisée ultérieurement afin de permettre à chacun de formuler des observations sur le projet. Les modalités précises (dates, lieux de consultation, permanences, modalités de participation) seront communiquées en amont par voie de presse, sur le site internet et par affichage dans les communes, ainsi que les autres relais de communication mis en place pour le PLUi.

À l'issue de cette étape, le document pourra être ajusté avant son approbation définitive par le Conseil communautaire.

Vous souhaitez rénover votre logement ?

Grand Besançon Métropole organise des permanences
gratuites pour les particuliers et les copropriétés.

Prise de rendez-vous **obligatoire** auprès de la **Maison de l'habitat du Doubs**

☎ **Par téléphone** : 03.81.68.37.68

@ **Par internet** : <https://maisonhabitatdoubs.rdv.date/>

Créneaux ouverts aux particuliers (Sur rendez-vous)

Besançon

La City

4 rue Gabriel Plançon

- Tous les lundis de 14h à 17h
- Tous les mardis de 9h à 12h
- Les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Tous les jeudis de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Tous les vendredis de 14h à 17h

Espace France Service de Planoise

7-9 rue Pablo Picasso

- Le 2^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 17h

Saint-Vit

3 place de la Mairie

- Tous les mercredis de 14h à 17h

Saône

26 rue de la Mairie

- Tous les lundis de 14h à 17h

Créneaux ouverts aux copropriétés (Sur rendez-vous)

Besançon

La City

4 rue Gabriel Plançon

- Semaines impaires :
 - lundi de 9h à 12h
- Semaines paires :
 - mercredi de 14h à 17h

Besoin de plus
d'informations ?



Eau du robinet: une situation sous contrôle et un suivi renforcé

Les « polluants éternels », aussi appelés « PFAS », font beaucoup parler d'eux depuis quelques mois. Utilisés depuis les années 1950 dans de nombreux objets du quotidien, ils se retrouvent aujourd'hui un peu partout dans l'environnement. Comme toutes les collectivités, Grand Besançon Métropole (GBM) est concernée par ce sujet. Mais la bonne nouvelle, c'est que notre territoire n'a pas attendu les obligations nationales pour agir.

Des contrôles renforcés... et déjà des résultats rassurants

La nouvelle réglementation européenne fixe une limite de 0,1 µg / L pour 20 PFAS dans l'eau potable avec une recherche obligatoire dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire à compter du 01/01/2026. L'ARS a anticipé cette obligation dès la mi-2023. GBM a également pris de l'avance dans ce domaine: un programme spécifique de suivi des PFAS est en place depuis plusieurs mois. En août 2025, une analyse ARS sur la source d'Arcier affichait 0,149 µg/L. Conformément au protocole du Ministère de la Santé, dix analyses supplémentaires ont été réalisées. Les résultats sont clairs: **toutes les mesures suivantes sont repassées sous la norme**, avec une tendance à la baisse. C'est le signe que la situation est suivie de près et ce dépassement ponctuel ne remet pas en cause la potabilité de l'eau.

À propos du TFA: des niveaux très en dessous des recommandations

Un article paru à l'automne a suscité des inquiétudes au sujet du TFA, un autre composé de la famille des PFAS. Même si ce polluant n'est pas intégré dans la nouvelle norme européenne, Grand Besançon Métropole a tout de même choisi de le mesurer. Là encore, les résultats sont rassurants: les niveaux observés à Besançon tournent autour de **1,2 µg/L**, très loin des seuils de recommandation, qui vont de **10 à 60 µg/L**. À titre de comparaison, certaines eaux en bouteille contiennent également du TFA, dans des proportions proches (0,5 à 0,8 µg/L).

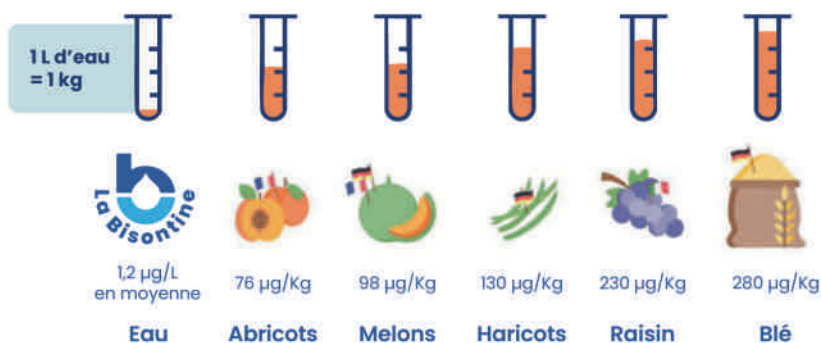
L'eau du robinet n'est qu'une petite partie du sujet

On parle beaucoup de l'eau, mais elle ne représente qu'une faible part de notre exposition totale aux PFAS. L'ANSES indique que les produits de la mer, les œufs et les viandes sont les aliments contribuant le plus, mais on en trouve aussi dans l'air ou certains textiles. Par exemple pour le TFA, les brocolis peuvent contenir jusqu'à **67 µg/kg**, et le vin autour de **63 µg/L**. Cela montre une chose importante: **la question des PFAS dépasse largement l'eau du robinet**, et nécessite une approche globale.

Une collectivité mobilisée pour garantir une eau sûre

Même si l'eau ne représente qu'une faible part de l'exposition, GBM agit là où elle en a la responsabilité. Un programme d'études est en cours, mené avec l'université, en partenariat avec l'ARS et la DREAL, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau, pour identifier plus finement les sources de pollution et préparer des solutions de traitement adaptées. Et GBM a par ailleurs sollicité la Ministre de la Transition Ecologique pour faire de notre territoire un territoire d'expérimentation sur le sujet. L'objectif reste inchangé et limpide: **fournir une eau sûre, contrôlée et de qualité à tous les habitants.**

TFA dans l'alimentation



Source: https://www.eurfp-pesticides.eu/userfiles/file/eurfsrm/eurfsrm_residue-observation_tfa-dfa.pdf

COMPOSTER DANS VOTRE VILLAGE c'est désormais possible !

*Le SYBERT met à votre disposition un site de compostage de village,
situé rue de la Mairie à Montferrand-le-Château**



Accessible
24h/24,
APRÈS
inscription.

**Site réservé aux
personnes habitant en
appartement ou n'ayant
pas de possibilité de
composter à domicile*

Contactez-nous du lundi au
vendredi, de 8h30 à 16h30.

✉ compostage@sybert.fr
☎ 03 81 87 85 24

Plus d'informations sur sybert.fr



MÉDECINS DU MONDE : CAMPAGNE DE SENSIBILISATION



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE RECHERCHE DE SOUTIENS RÉGULIERS AUPRÈS DU GRAND PUBLIC EN PORTE-À- PORTE AU PROFIT DE MÉDECINS DU MONDE

MÉDECINS DU MONDE est une association de solidarité internationale ayant pour vocation de soigner les populations les plus vulnérables en France et à l'international.

Pour nous permettre d'agir, nous avons besoin de faire connaître auprès du grand public nos missions, nos besoins et les défis qui restent à relever.

C'est pourquoi, par la présente, et en vertu de la loi du 7 août 1991 (art 3 alinéa 1), nous déclarons notre intention

d'entreprendre une campagne de sensibilisation en porte-à-porte du 02/03 au 03/04/2026.

Cette campagne a également pour objectif de trouver de nouveaux donateurs mais ne fera pas l'objet d'une quête (collecte de fonds en espèce ou en chèque). En effet, les personnes qui souhaitent soutenir notre association rempliront un bulletin en ligne, validé par une signature électronique et s'engageront pour un soutien mensuel en prélèvement automatique.

Aucun matériel ne sera installé sur la voie publique. Aucun prospectus ne sera distribué.

Notre équipe sera active du lundi au vendredi de 11h00 à 14h00 et de 17h00 à 20h00. Elle rencontrera les personnes devant leur domicile.

Mandatée par Médecins du Monde, notre équipe sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.



Phoxay **SENGSOURIYA**
06 27 94 97 07

info@ms-energies.fr



*Le Bistro
d'Olivier*

RESTAURANT

TERRASSE OMBRAGÉE
FLEURIE & CALME
MENU DU JOUR LE MIDI
CARTE & SUGGESTIONS SUR ADOISE

2 rue de Besançon
25320 MONTFERRAND LE CHATEAU

☎ 03.81.56.54.07 | Suivez-nous sur
FACEBOOK



Restauration scolaire et d'entreprises
Personnes à domicile
Traiteur / Evénements privés

3 rue du bochet 25320 Montferrand le chateau
03.81.56.52.63 / tisserandch@orange.fr

AUTO BILAN BOUSSIÈRES



Route de Vorges

03 81 56 62 29

RETOUR SUR LA RENCONTRE PUBLIQUE AVEC L'AUTEURICE FLORENCE RIVIÈRES À LA BIBLIOTHÈQUE

LIVRES
DANS LA
BOUCLE



LE FESTIVAL "LIVRES DANS LA BOUCLE" À MONTFERRAND-LE- CHÂTEAU



La Bibliothèque municipale Victor Hugo de Montferrand-le-Château a accueilli l'auteurice **Florence RIVIÈRES** le samedi 20 septembre 2025 pour une rencontre avec le public dans le cadre du festival "**Livres dans la boucle**" organisé par Grand Besançon Métropole. Elle présentait son roman jeunesse *Coquille d'œuf* publié aux Éditions du Seuil. La rencontre était suivie d'une séance de dédicaces et d'un moment convivial permettant de prolonger les conversations tout en grignotant.

Après Éric LIBERGE en 2018 (BD), Yannick GRANNEC en 2019 (roman), Sylvain REPOS en 2023 (BD) et Nour MALOWÉ en 2024 (roman), cette année Florence RIVIÈRES a captivé un public curieux et impliqué, comme en attestent les échanges enthousiastes entre l'auteurice et une large partie de l'assistance.

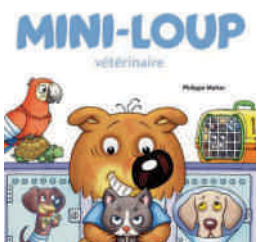
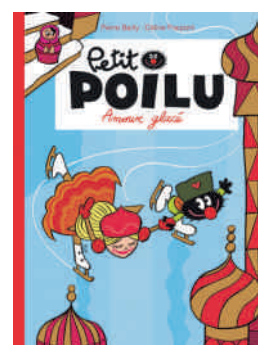
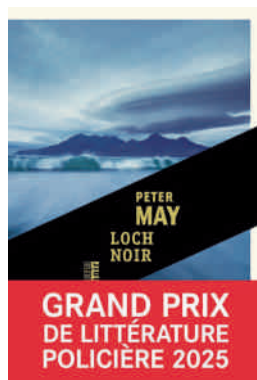
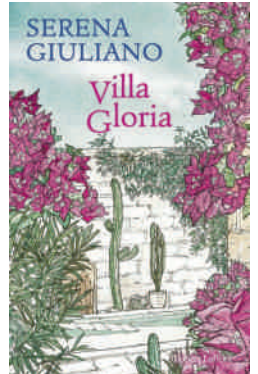
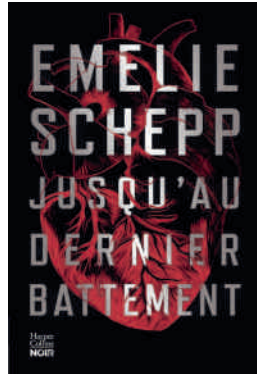
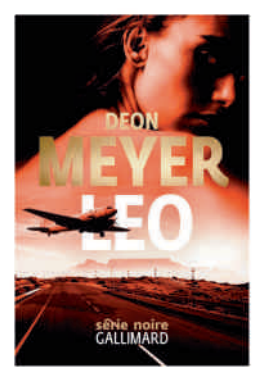
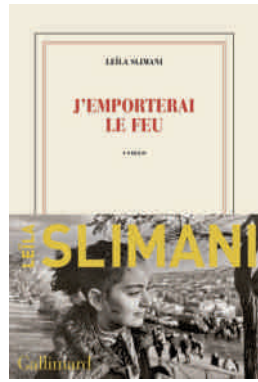
En effet, Florence RIVIÈRES aborde avec sensibilité les thèmes de son roman et a touché le public ravi de partager sa passion pour son travail littéraire.

Grand Besançon Métropole associe les Bibliothèques municipales au festival "Livres dans la boucle" afin de faire rayonner cet événement dans les territoires en favorisant l'accès à la culture pour tous grâce aux services de lecture publique de proximité.

Gageons que les Montferrandais auront à nouveau la chance d'accueillir en 2026 l'un des auteurs d'envergure nationale et internationale qui participent à ce festival majeur de la rentrée littéraire.



QUELQUES NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Catalogue en ligne de la Bibliothèque municipale sur le portail numérique : <https://bibliotheque.montferrand-le-chateau.fr>



L'ASSOCIATION A RENOUVELÉ SON BUREAU

Le Président Jacky Lefort a tenu en juin sa dernière assemblée générale, entouré de l'ensemble des responsables de section et en présence de Monsieur le Maire.

Dans un rapport optimiste, il a rappelé que l'association Sports et Loisirs (SPL) a su proposer une dizaine d'activités à ses 250 adhérents ; gym, yoga, marche, tennis, tennis de table, aikibudo, tricot, jeux de société, décorations... toutes ces sections ayant parfaitement fonctionné. L'association s'enrichit chaque année de membres supplémentaires, preuve que le programme convient tant par sa diversité que par l'ambiance au sein des sections.

Au cours de son intervention, Jacky a remercié la municipalité pour les services rendus et pour la cordialité dans les rapports. Par ailleurs, il a validé des comptes sains, présentés par la trésorière Jocelyne Caburet.

Au moment de renouveler le bureau, comme il l'avait annoncé, Jacky a confirmé quitter la présidence de l'association. Puis il a présenté Mesdames Fourgeux et L'Hutereau intéressées pour prendre le relais, tout en précisant que ces 2 personnes ont pris connaissance du fonctionnement de SPL tout au long de l'année sportive 24/25.

Madame Christelle FOURGEUX devient la Présidente de SPL

Madame Michèle L'HUTEREAU Vice-présidente

Madame Jocelyne CABURET et Monsieur Patrick CHABOD restant respectivement trésorière et secrétaire.

Le secrétaire, au nom de tous les adhérents, a remercié Jacky pour avoir pris en main durant 7 saisons le destin de SPL (après le très long bail de Marcel Comte); il a insisté sur son implication, sa rigueur sur le fonctionnement ainsi que le temps passé à transmettre le relais à des personnes motivées. Sports et Loisirs pouvant ainsi « attaquer » sa 55 ième saison, sereinement.

VIVE LA RENTRÉE... DES ASSOCIATIONS

Le samedi 6 septembre 2025, journée ensoleillée et agréable, a marqué pour nous **LA RENTRÉE ASSOCIATIVE**.

Au cours du forum organisé par l'équipe municipale, nous avons rencontré nos anciens et futurs adhérents mais également les différents autres acteurs associatifs présents sur Montferrand le Château.

Cette ambiance détendue de découvertes et retrouvailles attisait le plaisir de s'y croiser, de prendre des nouvelles de chacun que l'on soit visiteurs, acteurs ou organisateurs.

Le FORUM est LE croisement incontournable des fibres diverses et variées du tissu associatif local. Cet agréable événement nous ouvre en beauté nos reprises d'activités pour l'année 2025/2026 et cela malgré les travaux prévus dans les locaux qui nous abritaient l'année dernière. Sports et loisirs souhaite à chacun un plein épanouissement dans la pratique qu'il ou elle s'est choisi et remercie la municipalité qui a réfléchi et acté sa localisation provisoire.

Les membres du bureau de Sports et Loisirs



C-FIT
Coach sportif – Montferrand le Château

Salle de sport privée, matériel de qualité
Suivi personnalisé, Nutrition
Perte de poids, remise en forme, préparation physique...
Bilan gratuit
Plusieurs formules au choix

C-FIT Célestin COUTANT
9 rue de Besançon
25320 Montferrand le Château
c-fitness.fr – contact@c-fitness.fr - 0781915791



AGG
PEINTURE

AGG PEINTURE
Entreprise individuelle

Guillemin Anthony
Placo- Platerie- Peinture
0628540930
Aggpeinture@gmail.com



VÉLO PASSION

LA THORMONTBOU

CE SONT LES PARTICIPANTS QUI EN PARLENT LE MIEUX !

Comme chaque année, le parcours était très agréable et bien fléché. Que dire des bénévoles...ils sont très sympas et très accueillants comme toutes les années. Les ravitaillements, très bien organisés et de plus servi par des personnes accueillantes, puis le tri. Vraiment bravo et merci.

Là à la 1ere édition, je vous dis MERCI pour Les nouveaux tracés chaque année. 1600 participants et on ne fait pas la queue aux inscriptions, retour, ravitos, buvette, casse-croute ! serveuses tables ombragées, tarifs corrects, saucisses frites bière, concert Meilleure organisation rando VTT 25.

Très belle balade pédestre qui nous a permis de découvrir les bois de Montferrand le Chateau. Ravitaillement au top. Bravo à tous les bénévoles !! A l'année prochaine



*Toute l'équipe vous donne rendez-vous
le Dimanche 6 septembre 2026
pour la neuvième édition !*

LE P'TIT TONNEAU

Restaurant familial




Ouvert :

Tous les midis, du lundi au vendredi (menu du jour ou à la carte)
Le soir, du vendredi au samedi (à la carte)

Distributeur 24h/24 de tacos, burgers, paninis, kebabs, boissons

 Restaurant Le p'tit tonneau

 09 62 62 88 53

 christellebertin2@wanadoo.fr

 16 rue du centre,
25320 Boussières



**Kevin Bonnet -
Menuisier artisan à
Montferrand-le-Château**

Fenêtres, portes, volets, motorisations,
moustiquaires, dépannages ...

06-69-10-70-29

kma.fermetures@gmail.com

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
Montferrand le Château - Thoraize

LE MOT DE L'APE

Un grand merci à toutes et à tous pour votre soutien lors des différentes actions menées tout au long de l'année 2025.

Nous vous remercions également pour votre participation aux **ventes de sapins et de bougies**, qui ont rencontré un beau succès.

NOS PROCHAINES ACTIONS

Carnaval

Un **après-midi Carnaval avec un thème surprise** sera organisé pour les enfants de l'école. Plus d'informations seront communiquées prochainement. (Week end du 28 février, date à définir)

Bourse de puériculture : Week-end des 21 et 22 mars 2026, de 8h30 à 12h00, Salle des fêtes de Montferrand-le-Château

La **préinscription par mail** est obligatoire.

Toutes les informations pratiques seront disponibles sur le flyer et le bulletin d'inscription diffusés sur nos réseaux.

Vide-dressing : Samedi 18 avril 2026, de 8h30 à 12h00, Salle des fêtes de Montferrand-le-Château

Les modalités d'inscription seront communiquées via la mairie et nos réseaux sociaux.



Marche surprise des familles

Un nouvel événement convivial organisé par l'APE au **printemps**, mêlant **marche familiale et animations surprises** pour petits et grands. Les détails (date, parcours et animations) seront communiqués prochainement.

Ventes de printemps

Ces ventes sont actuellement en cours d'organisation. Nous vous tiendrons informés par le biais de **flyers distribués dans les boîtes aux lettres des villages** et via les réseaux sociaux de la mairie et de l'APE.

Mardi des Rives à Montferrand

Nous espérons participer à nouveau cette année avec notre **célèbre stand de crêpes**. Une soirée festive à ne pas manquer !

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

Grâce aux bénéfices récoltés par l'APE, nous pouvons contribuer aux **sorties scolaires**, soutenir divers **projets éducatifs** et organiser une **belle fête de fin d'année** pour les familles.

Suivez-nous sur Facebook : APE Montferrand-le-Château / Thoraize pour rester informés de nos actions.



Associativement vôtre, L'équipe de l'APE

EXPRESSION DES ÉLUS

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA LISTE MINORITAIRE

Messieurs Gaillot et Giancarlo sont peu prolixes à nommer l'avancée des dossiers confiés par votre Conseil Municipal !

Pas de réponses à mes questions orales posées en Conseil Municipal du 9 avril 2025 conformément à l'article L.2121-19 du CGCT et il faudra attendre le 16 septembre 2025 pour entendre Messieurs Gaillot et Giancarlo balbutier quelques vagues propos !

Monsieur Gaillot, directeur de la publication répondra dans ce dernier bulletin ...ce qu'il fait illégalement (art. L 2121-21 CGCT) depuis mon recours gagné devant le Tribunal Administratif octroyant un droit d'expression à tous les Conseillers Municipaux.

Ces questions orales concernaient :

-le fonctionnement du CCAS (vice-président R. Giancarlo), remplacement des membres n'habitant plus la commune, règlement intérieur etc.,

-le projet « Maison des Aînés » et la convention avec SOLIHA (assistance à maîtrise d'ouvrage) qui obligeait à la présentation en Conseil Municipal de bilans intermédiaires (coût de la tranche ferme TTC 11818,80 euros). Le portage de ce projet a été confiée par M. Gaillot à M. Giancarlo !

-la gestion de l'association Festivités à Montferrand-le-Château présidée depuis 2019 par R. Giancarlo, a profité de subvention communale...à ce jour pas de retours en Conseil Municipal !

En Conseil Municipal le 16 septembre 2025, 6 mois après le dépôt de ces questions orales Messieurs Gaillot et Giancarlo n'ont donc pas apporté de réponses factuelles et honnêtes (voir compte-rendu de séance) !

Par peur d'une réaction de son opposition M. Gaillot supprime le tour de table en fin de Conseil, face à mon étonnement dira « c'est moi qui décide » ! Durée de cette séance 1H 01... !

Durée du Conseil Municipal du 26 novembre...16 MINUTES !!!

Les décorations de Noël sont encore spectaculaires...mais elles ne devront pas faire oublier ce qui n'aura pas été fait durant ce mandat.

Pascal DUCHEZEAU, Conseiller Municipal d'Opposition

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA LISTE MAJORITAIRE

Dans le contexte de la période pré-électorale, la commune a adapté le contenu de son bulletin d'information.

Conformément aux règles applicables à la communication institutionnelle en période électorale, et afin de garantir la stricte neutralité de l'information municipale, la liste majoritaire publie exclusivement, dans ce numéro, l'expression de l'élu d'opposition.

En revanche, et dans un souci d'équité et d'apaisement du débat public, la majorité n'exercera pas son droit de réponse au contenu du précédent bulletin. Cette décision s'inscrit dans une volonté de ne pas transformer le support institutionnel en espace de confrontation politique.

Cette disposition, temporaire, vise à préserver la séparation entre information municipale et expression politique. Les modalités d'expressions des élus seront rétablies par le nouveau conseil municipal à l'issue des élections municipales.

Michel GAILLOT

CONSEILS MUNICIPAUX : RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS



Les comptes rendus des séances du Conseil municipal sont disponibles en version papier sur demande au secrétariat de mairie ou sur le site Internet de la commune : www.montferrand-le-chateau.fr

Séance du Conseil municipal du 8 juillet 2025

Ressources humaines : Détermination des ratios d'avancement de grades, n° 32/25

Vote : Pour : 16 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Validation de deux conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens avec les Francas, n° 33/25

Vote : Pour : 15 ; Contre : 0 ; Abstentions : 1

Attribution d'une subvention à l'école pour le voyage scolaire à Versailles, n° 34/25

Vote : Pour : 16 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Attribution des subventions aux associations, n° 35/25

Vote : Pour : 16 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Attribution d'une subvention à l'association Culture et Citoyenneté, n° 36/25

Vote : Pour : 15 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Attribution d'une subvention à l'association Vélo Passion, n° 37/25

Vote : Pour : 11 ; Contre : 0 ; Abstentions : 1

Séance du Conseil municipal du 16 septembre 2025

Décision modificative n° 1 du budget principal, n° 38/25

Vote : Pour : 15 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Modification de la durée de travail d'un adjoint technique, n° 39/25

Vote : Pour : 15 ; Contre : 0 ; Abstentions : 1

Désignation des membres du SIVOS de Montferrand-Thoraise, n° 40/25

Vote à bulletin secret

Autorisation du Maire à signer le PV de mise à disposition de la commune de Montferrand-le-Château au SIVOS Montferrand-Thoraise, n° 41/25

Vote : Pour : 14 ; Contre : 2 ; Abstentions : 0

Autorisation du Maire à signer les conventions de mise à disposition des agents communaux, n° 42/25

Vote : Pour : 14 ; Contre : 0 ; Abstentions : 2

Choix des entreprises pour les travaux du centre de soins, n° 43/25

Vote : Pour : 14 ; Contre : 0 ; Abstentions : 2

Séance du Conseil municipal du 26 novembre 2025

Ressources humaines : Création et suppression de postes, n° 44/25

Vote : Pour : 17 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Décision modificative n° 2 du budget principal, n° 45/25

Vote : Pour : 17 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Attribution de subventions aux associations, n° 46/25

Vote : Pour : 17 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Création d'un emploi en contrat d'apprentissage, n° 47/25

Vote : Pour : 17 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Affouage 2025-2026, n° 48/25

Vote : Pour : 17 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Etat d'assiette 2026 - ONF, n° 49/25

Vote : Pour : 17 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Modification des statuts du SIVOS Montferrand-Thoraise, n° 50/25

Vote : Pour : 17 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), n° 52/25

Vote : Pour : 17 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Séance du Conseil municipal du 16 décembre 2025

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2024, n° 51/25

Vote : Pour : 17 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Choix des entreprises pour le projet "Mairie et établissement d'accueil du jeune enfant", n° 53/25

Vote : Pour : 15 ; Contre : 2 ; Abstentions : 0

Devis de mission d'Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC) pour le projet "Mairie et établissement d'accueil du jeune enfant", n° 54/25

Vote : Pour : 15 ; Contre : 2 ; Abstentions : 0

Recrutement des agents recenseurs - Recensement de la population 2026, n° 55/25

Vote : Pour : 17 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Participation à la complémentaire santé, n° 56/25

Vote : Pour : 17 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Mise en œuvre d'une avance remboursable du budget général au budget annexe lotissement, n° 57/25

Vote : Pour : 15 ; Contre : 1 ; Abstentions : 1

Décision modificative n° 3 du budget principal, n° 58/25

Vote : Pour : 15 ; Contre : 1 ; Abstentions : 1

Décision modificative n° 1 du budget lotissement Les Grandes Pièces, n° 59/25

Vote : Pour : 15 ; Contre : 1 ; Abstentions : 1

Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, n° 60/25

Vote : Pour : 17 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

2026

Calendrier de collecte



UNE COLLECTE DANS DE BONNES CONDITIONS :

Je sors mon bac :

- poignée côté rue, couvercle fermé
- uniquement la veille au soir ou avant 4h30
- Je rentre mon bac dès que possible après la collecte

Trips collectif!
RÉDUIRE, TRIER, VALORISER NOS DÉCHETS

Beure, Busy, Fontain (sauf secteur Chapelle des Buis), **La Vèze, Larnod,**
Monterrand-le-Château (sauf secteur Belle-Etoile, y compris commune de Grandfontaine - lotissement les Pépinières),
Pugey, Rancenay, Roset-Fluans, Thoraise, Velesmes-Essarts

VOTRE JOUR DE COLLECTE :
Vendredi

DÉCHETS RÉSIDUELS
SEMAINE
impaire

DÉCHETS RECYCLABLES
SEMAINE
paire

→ Après un jour **fermé**
la collecte se décale au lendemain

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 J	1 D	1 D	1 M	1 V	1 L
2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J
5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V
6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D
8 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L
9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D
15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L
16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J
19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V
20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D
22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L
23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M
25 D	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V
27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D
29 J			29 M	29 V	29 L
30 V			30 L	30 S	30 M
31 S			31 M	31 D	

Une question, un doute ?

03 81 41 55 35

gestion-dechets@grandbesancon.fr

Direction Gestion des déchets

Accueil du public du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau, 25000 Besançon

www.grandbesancon.fr